

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-322

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 juin 2026	Délibération
		N° 2026-322

Subvention à l'association Musique de Nuits Diffusion - Décision - Autorisation

Monsieur Pierre De Gaétan N JIKAM présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

L'association Musiques de Nuit Diffusion expérimente depuis plus de 40 ans de nouvelles pratiques culturelles et innovantes sur notre territoire avec la mise en œuvre de projets interrégionaux et interdisciplinaires de rayonnement national et international. Cette association, en lien avec d'autres structures locales, participe au renforcement des échanges culturels dans le cadre du partenariat entre Bordeaux et Douala (Cameroun) avec l'organisation du Festival New Bell, des master-class mais aussi des résidences d'artistes entre les deux métropoles.

En 2026, il est ainsi proposé d'organiser de nouveaux rendez-vous culturels autour de l'Afrique, pour faire découvrir les traditions et les innovations de ce continent tout en encourageant les dynamiques territoriales en faveur de l'interculturalité.

Format des événements

Le programme de ces rencontres culturelles portera sur des musiques actuelles, reflet d'histoires riches. Concerts, ateliers, rencontres scolaires, conférences et formations vont ponctuer l'année 2026, le tout dans un esprit de réciprocité, afin de renforcer les coopérations.

Cette série d'événements sera multidisciplinaire et valorisera la diversité et l'inventivité de la scène artistique africaine. A destination du grand public, il permettra de naviguer entre lieux officiels et alternatifs à la découverte des héritages du métissage.

Plusieurs temps forts sont ainsi prévus :

Dans le cadre du partenariat avec Douala au Cameroun :

- Musiques De Nuit accueillera l'artiste camerounais Joyce Babatunde, finaliste du prix RFI Talent 2025, lors du Festival des Hauts de Garonne (Bassens, Lormont Floirac, Cenon) en juillet 2026.
- Deux axes de formation sont prévus :
 - l'accueil sur le territoire métropolitain de deux jeunes performers en arts visuels, lors d'une session de dix jours dédiés aux pratiques numériques, au sein du Rocher de Palmer ;
 - une mission de formation à la régie conduite par le Rocher de Palmer, destinée à accompagner les régisseurs lors du festival Douala Music'Art Festival (Domaf) à l'automne.
- Festival DOMAF (Douala Music'Art Festival) : un artiste du territoire métropolitain (Dj Koyla) sera accueilli au Cameroun pendant une semaine dans le cadre du festival, pour des performances scéniques et l'animation d'ateliers pédagogiques.

Dans le cadre des « Rendez-Vous avec les Afriques » de Bordeaux Métropole à l'automne :

- soirée culturelle de la journée de rencontres : organisation d'une soirée de concerts en clôture du « Rendez-vous avec les Afriques » (25 novembre 2026 au Rocher de Palmer).
- labellisation envisagée de certains concerts et événements dans ce cadre.

Dans le cadre d'autres expérimentations en lien avec les Afriques, trois partenariats viennent enrichir ce volet :

- en partenariat avec l'Institut Français de Lagos (Nigéria) : accueil sur le territoire métropolitain d'un musicien et chanteur pendant une semaine.
- en partenariat avec l'Institut Français de Lomé (Togo) : accueil en résidence sur le territoire métropolitain d'un trio de musiciens jazz, assorti d'une programmation de concerts.
- le rayonnement international du territoire bordelais sera assuré par la participation du trio Kaouann aux Festivals de jazz de Harare et Buluwayo (Zimbabwe).

Les acteurs suivants participent à la réalisation du projet :

- Musiques de Nuit Diffusion : association responsable du projet culturel et artistique le « Rocher de Palmer » à Cenon et « les inédits de l'été » dans le cadre de l'été métropolitain. Dans la mise en œuvre du projet, Musiques de Nuit Diffusion assurera la programmation des événements culturels et sera amené à collaborer avec d'autres acteurs de l'écosystème culturel bordelais.
- Bordeaux Métropole : en tant qu'acteur institutionnel, elle s'assurera de la bonne réalisation du projet.

Le public, les artistes et les partenaires pourront se retrouver autour de valeurs et de projets communs :

- la transmission et les rapports intergénérationnels,
- le lien entre professionnels et amateurs,
- le maillage territorial, associatif et partenarial à travers tout un réseau,
- de lieux de culture, d'institutions et d'associations partenaires, impliquées dans le projet et forces d'initiatives.

Budget prévisionnel annuel

Le coût total du projet est estimé à 40 887 €.

Bordeaux Métropole financerait le dispositif à hauteur de 28 000 €. Cette somme est inscrite au budget primitif 2026.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L5111-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015, reçue à la Préfecture de la Gironde le 9 juin 2015, adoptant le règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé par Bordeaux Métropole,

VU la demande de subvention déposée par « Musiques de Nuit Diffusion » en juillet 2025,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole à développer une politique de coopération internationale multithématique, et notamment renforcer les actions culturelles,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention annexée avec l'association « Musiques de Nuit Diffusion »,

Article 2 : d'attribuer une subvention d'un montant de 28 000 € à « Musiques de Nuit

Diffusion » à Cenon pour l'organisation d'évènements culturels croisés en lien avec l'Afrique,
Article 3 : d'imputer la dépense sur le budget principal de l'exercice en cours au chapitre
65 – article 65748 – fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur BOURLIEUX;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,